



ARRETE MUNICIPAL N° 04/2023

INTERDICTION DE PRATIQUE DU FOOTBALL SUR LE TERRAIN MUNICIPAL

Nous, Maire de la Commune de Wimmenau,

Vu l'état du terrain municipal de football,

Vu les précipitations de ces derniers jours,

Vu les rencontres prévues,

DECLARONS

Article 1 : Le terrain de football est impraticable pour la rencontre de ce dimanche 26 mars 2023.

Fait à Wimmenau, le 26 mars 2023

Le Maire

Gilbert SAND